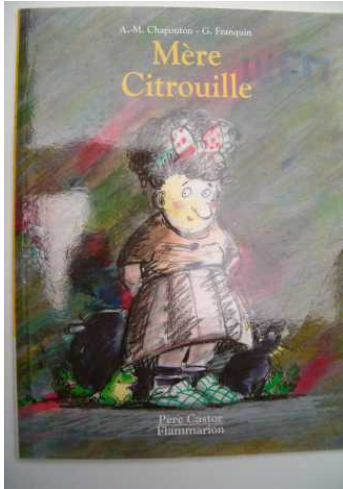
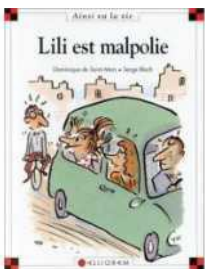
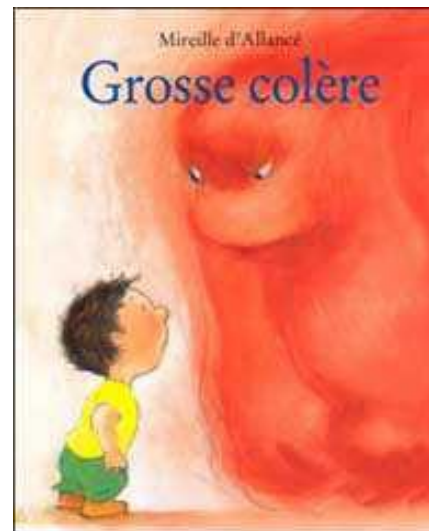


Enseignement moral et civique



Travail sur certains sentiments tels que la colère, la rancune mais aussi sur la notion de limites, de sanctions, de punitions... à travers plusieurs albums :

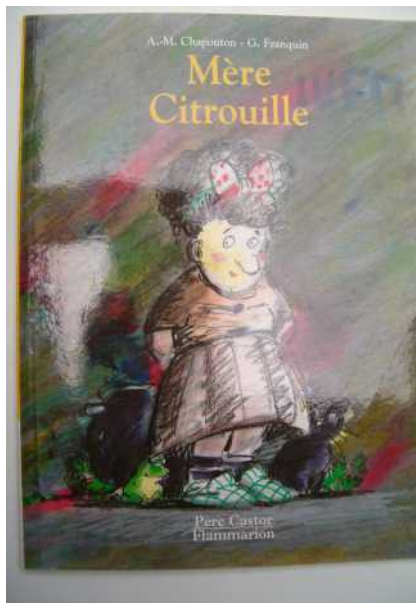
- Mère Citrouille
- Grosse Colère
- J'ai avalé une sorcière.
- La série des « Max et Lili »



Mère Citrouille

Cet album aborde le problème des relations parents/enfants, de la transgression des interdits, du dépassement des limites, des sanctions, des punitions, du droit et des devoirs de chacun dans une famille.

Il parle aussi de la nécessité de prendre du recul pour pouvoir dompter des sentiments impulsifs, de la disproportion des réactions « à chaud ».



Son exploitation en classe m'intéressait car nous avons eu, avec mes élèves, et ce à plusieurs reprises depuis le début de l'année, plusieurs discussions autour de la transgression des interdits, des punitions (non pas dans le cadre familial mais dans le cadre scolaire), des conflits de récréation et des réactions parfois disproportionnées qu'ils peuvent engendrer. Il m'intéressait de voir en quoi la découverte de cet album pouvait éclairer nos débats.

Les étapes de travail

J'ai d'abord lu aux enfants la première page du livre et je leur ai montré l'illustration correspondante:



Charlotte a fait une énorme bêtise.
Mais alors, vraiment ENORME!

Si énorme qu'on ne peut même pas
dire ce qu'elle a fait.

Et Charlotte a reçu
une ENORME fessée.

J'ai ensuite refermé l'album et nous avons essayé d'imaginer quelle bêtise avait bien pu faire Charlotte.

Quelle grosse bêtise?

La discussion a rapidement évolué vers l'évocation de leurs bêtises et non de celle qu'avait pu commettre Charlotte et nous avons établi un inventaire des bêtises commises par un élève moyen de CE2, inventaire que les enfants ont voulu en trois parties:

1- Les « petites bêtises »:

- *Mettre des miettes sur le canapé
- *Casser un jouet sans le faire exprès
- *Faire peur à son frère (ou à sa sœur)
- *Cacher le portable de maman (papa)
- *Salir juste après le ménage..

2- Les « bêtises moyennes »:

- *Se tâcher
- *Mettre le bazar dans la cuisine ou dans la chambre
- *Casser un carreau
- *Maltraiter un animal domestique
- *Dessiner sur le mur
- *Se disputer fort avec son frère ou sa sœur...

3- Les « grosses bêtises »:

- *Casser des vases
- *Casser un carreau
- *Renverser la télé
- *Répondre aux parents
- *Taper maman
- *Voler de l'argent dans le porte-monnaie des parents
- *Dégonfler les pneus de la voiture
- *Inonder la maison
- *Dire des insultes racistes
- *Voler dans un magasin
- *Dire des gros mots aux gendarmes
- *Brûler une voiture...

Nous avons convenu avec les élèves que le fait d'énumérer les bêtises en classe ne leur conférerait nullement un caractère légitime.

Que se passe-t-il lorsque l'on a fait une bêtise?

La discussion a ensuite naturellement porté sur les sanctions, les punitions parentales encourues en cas de bêtises et nous avons également établi un inventaire.

Les punitions données par les parents:

- *Rester dans sa chambre enfermé
- *Aller dans sa chambre « pour réfléchir »
- *Copier 100 fois quelque chose
- *Faire une page d'exercices
- *Etre « interdit de Play Station »
- *Etre privé de Télé, de repas, de dessert, de fête d'anniversaire, de « St Urbain », d'invitation chez des copains (copines)
- *Se faire confisquer la « Play »
- *Aller au lit sans Télé
- *Etre privé d'une activité régulière: club de foot, de rugby, de tennis, de poney
- *Se faire « crier dessus »
- *Faire un travail
- *Prendre une gifle, une fessée
- *Se faire tirer les cheveux, les oreilles...

J'ai ensuite lu la suite de l'histoire aux élèves jusqu'à l'épisode de la mare qui devient orange.



-ça suffit... j'en ai assez des fessées, dit charlotte
Et puisque c'est comme ça, je m'en vais chez la mère Citrouille, et on verra ce qu'on verra, na!



-Tiens, voilà, petite horreur. Donne ça à sucer à ta mère, et tout ira mieux entre vous.

Ca fait... voyons... Douze billes et un boulard.

« C'est un peu cher » se dit Charlotte



Ça alors...
Voici que sur la tête de Gémini,
juste entre les deux oreilles, il vient de pousser
une corne, une corne à rayures
du plus étrange effet.
- Heu... au revoir, Gémini,
lui crie Charlotte qui s'éloigne
en courant et en disant :
- Pourvu que l'effet de la sucette
ne dure pas trop longtemps...



avoir une grosse corne
là, sur le front...

Je leur ai ensuite demandé d'inventer la fin de l'histoire. Quelques productions obtenues (CE2)

Charlotte va donner la sucette à sa mère. Et il se passe quelque chose d'étrange: tout à coup, la maman de Charlotte devient la plus gentille du village.

Adrien

Charlotte donne la sucette à sa maman, qui la lèche et se transforme en souris. Comme ça, elle ne pourra plus lui donner de fessées. Quand Charlotte voit que sa maman s'est transformée en souris, elle va voir Mère Citrouille. Elle lui demande d'inverser le sort. Puis, tous ceux qui ont léché la sucette redeviennent normaux et tout redevient comme avant.

Amandine

En arrivant chez elle, Charlotte donne la sucette à sa mère.
La maman trouve la sucette très bonne. Mais Charlotte se demande en quoi elle va se transformer. En fait, elle ne se transforme pas mais Charlotte trouve qu'elle est vraiment plus gentille, la sucette l'a rendue gentille.
Après avoir réparé la bêtise, Charlotte retourne voir la sorcière, elle frappe à la porte et Mère Citrouille ouvre. Charlotte lui dit:
- « Merci pour la sucette, maintenant ma mère ne me donne plus de fessée! »
La sorcière lui répond:
- « De rien, c'est ce que je fais pour tout le monde. »

Justine

Débat réglé

La lecture des textes montre qu'une grande majorité des enfants se range du côté de Charlotte contre sa mère, ils se sont totalement identifiés à elle, certains parlent même à la première personne du singulier dans leurs textes. La plupart souligne qu'ils aimeraient bien avoir une « Mère Citrouille » sous la main. Seuls 3 élèves sur 19 cherchent dans leur histoire à faire inverser le sort afin que Charlotte conserve sa maman « en l'état » ou pour sauver les animaux qui ont subi des métamorphoses.

C'est donc moi qui au cours de la discussion, lance les idées suivantes : « Et si la fessée était méritée ? » « Une fessée peut-elle être justifiée ? » « Quels moyens les parents ont-ils pour se faire obéir ? » « Ont-ils tous les droits ? » « Les enfants ont-ils tous les droits ? »...

Curieusement, en prenant du recul par rapport à l'histoire, les enfants exposent des positions plus nuancées et interrogés sur la question de savoir ce qu'ils feraient, eux, s'ils étaient parents, ils se montrent plus que sévères.



La lecture de la fin de l'histoire divise la classe en deux groupes: ceux qui trouvent que la mère de Charlotte s'en sort à trop bon compte, et ceux qui considèrent que c'est important que ça se finisse bien pour la maman comme pour les animaux de l'histoire car, finalement, c'est dans l'ordre des choses.

Autre activité

Les enfants ont été invités par la suite, par groupes de 2, à rédiger des dialogues destinés à être mis en scène et joués devant leurs camarades. Les consignes d'écriture étaient les suivantes:

Vous allez devoir écrire puis jouer une courte scène de théâtre à deux personnages.

*L'un de vous deux jouera le rôle d'un enfant de 9 ans (garçon ou fille).

*L'autre aura le rôle d'un parent (papa ou maman).

*L'enfant aura fait une bêtise (à vous de décider laquelle et son degré de gravité).

*Au début de la scène, le parent viendra de découvrir la bêtise.

*Il (ou elle) interrogera l'enfant sur les raisons de son acte.

*Il (ou elle) lui donnera une punition.

*L'enfant réagira au fur et à mesure.

Quelques productions obtenues(CE2)

« - Yohan, viens ici tout de suite!
- **Oui, papa, pourquoi?**
- C'est toi qui as cassé ma pendule?
- **Oui, désolé, je ne l'ai pas fait exprès.**
- Comment as-tu fait?
- **En jouant au tennis.**
- Mais, on ne joue pas au tennis dans la maison enfin!
- **Désolé papa.**
- Tu seras privé de Game-boy pendant un mois!
- **C'est pas juste. »**

Valentin

« - Justine, viens ici!
- **Oui papa, qu'est-ce qu'il y a?**
- Qu'as-tu fait à ma maquette préférée?
- **Je m'entraînais pour le match et je l'ai cassée. Tu veux que je t'aide à la réparer?**
- Surtout pas! Et puis tu sais que quand on a fait une bêtise, on doit le dire tout de suite.
- **Oui mais j'avais peur de me faire fâcher...**
- Eh bien tu avais raison d'avoir peur car tu vas avoir une punition!
- **Mais quel genre de punition?**
- Tu seras privé de match de tennis.
- **C'est pas juste**
- Et ne discute pas, en plus! »

Corentin

Dès le début de la rédaction des 1er jets, j'ai dû intervenir pour proscrire un niveau de langue assez familier qui semblait, pour certains, bien « coller » à la situation. Il en résulte des productions relativement policées, mais qu'ils ont eu grand plaisir à jouer devant leurs camarades.

Parallèlement à ce travail nous avons:

- rédigé des règles de vie dans la classe.
- travaillé sur le règlement intérieur de l'école
- mis en place des conseils d'enfants qui se réunissent une fois par mois.

Le Conseil de l'Europe – l'organisme européen de défense des droits de l'homme – estime, dans une décision rendue publique mercredi 4 mars, que le droit français « ne prévoit pas d'interdiction suffisamment claire, contraignante et précise des châtiments corporels ». De ce fait, elle viole l'article 17 de la Charte européenne des droits sociaux dont elle est signataire, qui précise que les Etats parties doivent « protéger les enfants et les adolescents contre la négligence, la violence ou l'exploitation ».



Aucune amende n'est prévue, mais le symbole est important. Le Conseil de l'Europe attend que les Etats condamnés mettent leur législation en conformité. Cette décision ouvrirait par ailleurs la voie à une condamnation par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), selon les associations qui mènent campagne pour l'interdiction de la fessée.

En savoir plus sur <http://www.lemonde.fr/societe/article/2015/03/02/la-france-condamnee-pour-ne-pas-avoir-interdit-gifles-et-fessees>